

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Intercâble ICH inc.	17 octobre 2008	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Ontario</li> </ul>
Fonds à viser ING DIRECT	22 octobre 2008	Ontario
Fonds à viser ING DIRECT, revenu équilibré		
Fonds à viser ING DIRECT, équilibré		
Fonds à viser ING DIRECT, croissance équilibrée		
Fonds communs de placement de Mackenzie	16 octobre 2008	Ontario
Catégorie Mackenzie Ivy Américain		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Américain rendement à court terme		
Fonds Front Street Limitée (Les)	17 octobre 2008	Ontario
Fonds de ressources Front Street		
Fonds d'actions canadiennes Front Street		
Fonds de revenu diversifié Front Street		
Front Street Small Cap Fund		
Front Street Special Opportunities Canadian Fund		
Front Street Money Market Fund		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Séries Multiples Pathway Inc.	21 octobre 2008	Ontario
Canadian Flex <sup>MC</sup> Series Fund		
Resource Flex <sup>MC</sup> Series Fund		
Explorer Series Fund		
Energy Series Fund		
Flex Dividend and Income Growth <sup>MC</sup> Series Fund		
Programme de placement Marquis	16 octobre 2008	Ontario
Portefeuille de croissance Radiant		
Portefeuille tout actions Radiant		
Fonds d'actions canadiennes complémentaires Marquis		
Fonds d'actions mondiales Marquis		
Portefeuille de croissance MultiPartenaires Marquis		
Portefeuille d'actions MultiPartenaires Marquis		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
MEGA Brands Inc.	17 octobre 2008	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Cymbria Corporation	20 octobre 2008	Ontario
Portefeuilles privés RBC	21 octobre 2008	Ontario
Portefeuille privé de sociétés américaines à grande capitalisation RBC ( <i>auparavant Portefeuille privé d'actions américaines diversifiées RBC</i> )		
Société en commandite accréditive Pathway Québec 2008-II	16 octobre 2008	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications du prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds mondial d'infrastructures O'Leary	21 octobre 2008	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> </ul>

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	7 mai 2008	23 avril 2008
Banque Nationale du Canada	14 mai 2008	23 avril 2008
Banque Nationale du Canada	30 mai 2008	23 avril 2008
Banque Nouvelle-Écosse (La)	1 <sup>er</sup> octobre 2008	16 avril 2008
GazMétro Inc.	8 octobre 2008	20 août 2008
GazMétro Inc.	8 octobre 2008	20 août 2008

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Bank of America Corporation	2008-10-10	455 000 000 d'actions ordinaires	11 819 808 000 \$	2	8	2.3
Banque Royale du Canada	2008-10-02	billets	807 675 \$	3		2.3
Colt Resources Inc.	2008-09-29	60 800 unités	152 000 \$	3	0	2.3
Exploration Lounor Inc.	2008-01-08	600 000 actions ordinaires	108 000 \$		1	2.13
General Electric Company	2008-10-07	5 344 050 actions ordinaires	130 676 723,20 \$	23	15	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC / Hors QC		
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2008-10-06 au 2008-10-10	billets	6 459 416,91 \$	1	20	2.3 / 2.10
Gold Star Resources Corp.	2008-10-07	5 736 000 unités	573 600 \$	3	47	2.3 / 2.5
IGW Real Estate Investment Trust	2008-09-29 au 2008-10-06	815 244 parts	899 299,87 \$	1	23	2.3 / 2.9
InvestPlus Belvedere Finance Corp.	2008-09-11	4 180 d'obligations rachetables	418 000 \$	3	9	2.3 / 2.9
InvestPlus Belvedere Investments Corp.	2008-09-11	4 180 actions ordinaires de catégorie B	418 \$	3	9	2.3 / 2.9
InvestPlus Belvedere Limited Partnership	2008-09-11	563 parts de société en commandite	563 000 \$	1	4	2.3 / 2.9
Makeover Solutions Inc.	2008-10-07	721 774 actions privilégiées, série A-2	1 598 440,70 \$	2		2.10
Novexco Inc.	2008-09-26	5 384 actions catégorie A	133 415,52 \$	26	9	2.5
Optosécurité Inc.	2008-09-12	débetures	2 512 500 \$	7		2.3
Oro Silver Resources Ltd.	2008-10-07	1 836 666 unités	551 000	1	6	2.3 / 2.5
Platinex Inc.	2008-10-03	2 183 333 actions ordinaires et 1 800 000 bons de souscription	282 500 \$	1	6	2.3 / 2.5
PreMD Inc.	2008-10-08	débetures et 7 680 689 bons de souscription	500 000 \$	2	11	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC /	Hors QC	
Ressources Conway inc.	2008-10-02	120 000 actions ordinaires	6 600 \$	2	0	2.13
Ressources d'Arianne Inc.	2008-09-30	250 000 unités	15 000 \$	1	1	2.3 / 2.5
Ressources d'Arianne Inc.	2008-09-30	638 000 unités	44 660 \$	3	1	2.3 / 2.5
Ressources d'Arianne Inc.	2008-10-07	3 844 285 actions ordinaires accréditives, 427 143 actions ordinaires et 2 135 714 bons de souscription	299 000 \$	29	0	2.3 / 2.5
Ressources KWG Inc.	2008-10-08	2 000 000 d'actions ordinaires	100 000 \$	0	1	2.13
Ressources Pershimco Inc.	2008-10-10	250 unités	250 000 \$	19		2.3 / 2.5
San Gold Corporation	2008-10-15	13 350 000 actions ordinaires accréditives	20 025 000 \$	1	45	2.3 / 2.10
Sippco Inc.	2008-04-15	3 485 actions catégorie A, 1 350 actions catégorie B, 365 actions catégorie E, 950 actions catégorie F et 650 actions catégorie G	680 000 \$	83		2.9
SunGard Data Systems Inc.	2008-09-29	billets	260 850 \$	1		2.3
Verb Exchange Inc.	2008-10-03	15 000 000 d'unités	1 500 000 \$	1	10	2.3



Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC / Hors QC		
Walton AZ Sawtooth Investment Corporation	2008-10-02	23 435 actions ordinaires catégorie B	234 350 \$	1	15	2.3 / 2.9
Walton AZ Sunland View Limited Partnership	2008-09-30	21 800 unités	231 058,20 \$	1	8	2.3 / 2.9

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».